

Koila. Κοίλα.

212

(1)

Bulletin de Correspondance Hellénique. 1919. pag. 285-305.

Voyage dans la Chersonèse et aux îles  
de la mer de Thrace par M. M. Ch. Picard et  
A. J. Reinach.

Koila.

A. Haunvotte a fait valoir les motifs qui permettent de placer  
à Kilia, autour de la baie située au Nord-Est de Madistes,  
l'antique Koila ou Koile. Elle paraît avoir eu son  
nom à la profonde échancrure que dessine à cet en-  
droit le littoral de la mer. Un certain nombre d'ins-

AKAΔHMIA

AOIHNON

criptions nées ou connues et une suite nécessaire à cette ins-  
cription. L'importance prise par cette ville à l'époque romaine (1)

Aux faits réunis par Haunvotte, il convient d'ajouter ce  
que nous apprennent les monnaies. Koila a émis de-  
puis Hadrien des deniers portant au droit la tête  
de l'empereur, au revers: Ael(ianum) munic(ipi-  
um) Koila(norum).

Avec testos, Koila est la seule ville de Chersonèse  
qui frappe monnaie sous l'empire (2). Comme, à  
cette époque, Madistes n'a pas de monnayage, comme

(1) B. C. H., IV (1880), p. 510 et suiv.; cf. Dumont-Homolle,  
Mémoires, p. 498, et note 2.

(2) Best. Mus. Catal., Thrace, p. 191.



Κοίνα.

αγία (1) Elle a une laïque (2), et célèbre des jeûnes (3) Il n'est pas impossible qu'elle ait été, à cette époque, le siège de l'administration des domaines impériaux en Chersonèse (4) quelques inscriptions latines, qui en proviennent certainement, ont été transportées par la suite de Nicée et d'Éphèse, l'évêque de Koïna, Madistos, et Koellipalis, est dit Coelensis episcopus. de mur byzantin, dont nous parlerons plus loin, peut remonter à cette époque.

(1) BCH, IV (1880), p. 519.

(2) Ibid.

(3) Kiepert, Annali, 1872, p. 139. Le nom de l'évêque

AKAΔΗΜΙΑ AΘΗΝΩΝ  
 Flavius Eugeniorum, semble-t-il, de la-  
 cer l'inscription à l'époque de Damascien.

4. BCH, IV (1880), p. 519. L'inscription, à laquelle nous avons déjà fait allusion, mentionne la construction d'un aqueduc et de théâtres élevés, en 55, aux frais d'un certain Tiberius Claudius Faustus, qui appartient à la familia Caesaris. Cf., plus loin, l'inscription relative à un Collegium Larium, sans doute constitué aussi par les affranchis ou les esclaves impériaux.

Σκόγια.

à Madrytos (1); aussi peut-on présumer qu'une partie des inscriptions recueillies à Madrytos doit être originaire de Koila.

Il n'y a presque aucun vestige actuellement visible qui puisse donner la preuve de l'ancienne prospérité de la ville. Choiseul-Gouffier signalait comme seule ruine apparente de son temps - un mur antique terminé par une tour ronde (2). Nous avons revu ces restes, qui demeurent considérables. Ils sont de époque byzantine. Le mur est large d'environ 2<sup>m</sup>. Il est construit en pierres grossières, assemblées au hasard dans sa partie

AKAΔΗΜΙΑ

ΑΧΗΝΑΙΩΝ

la mieux conservée sur une longueur de 30<sup>m</sup>.

environ, il descend de façon très perpendiculairement à la côte actuelle de la baie. La tour est à droite de la route; son diamètre est de 7<sup>m</sup> environ; elle est séparée en deux par un mur de refend et construite dans le même appareil que la muraille d'enceinte. La seule différence est la présence de deux lits de briques, situés l'un à

(1) Cf. notamment BCH, IV (1880), p. 512; CIL, III, 724; et ci-après, l'inscription relative au Collegium Larum.

(2) Voyage pittoresque, III, p. 378-381, pl. 54-56, avec des vues intéressantes de Maitos et de la baie de Kilia.

120170e.

5.

216

1<sup>m</sup>. l'autre à 5<sup>m</sup> au dessus du sol, et comparés de trois assises superposées. Au dessus de chacun d'eux, une assise plus régulière de parpaings est apparente de l'extérieur.

Tels quels, ces restes nous donnent des notions quel- que idée du tracé de la ville antique, elle s'é- tendait, semble-t-il, dans la plaine alluvionnaire au fond de la cove, son rempart occupait les crêtes des collines environnantes. Comme à Madatja, la nécropole était au delà, plus profondément dans les terres, entre le rempart et le Mal-tépe, le plus haut sommet de la région, nous avons retrouvé de ce côté

AKAΔHMA AΘHNAIΩN

l'emplacement de *tau* *hinn* *di* *yo* *la* dont nous aurons à reparler. Au delà des traces de mur mentionné, on voit reparaitre en quelques endroits les araselements de l'enceinte; au Nord-Est du fond de la baie, près de constructions modernes, il existe encore une tour, dont le diamètre est égal au diamètre de celle que Choiseul-Gouffier signale.

Un *tchiflik*, dit *Lebera*, occupe à peu près seul aujourd'hui l'emplacement de la cité disparue. On y a apporté un sarcophage orné de têtes de bélier, assez semblable à celui que nous publions ci-des-

Στόβα.

sous, mais anépigraphe (1). Les autres antiquités  
rassemblées au même lieu par le passage des  
découvertes récentes avaient été déjà vendues  
lors de notre passage (2).

A Kilia, fontaine Christophorides, deux sarcopha-  
ges de granit violet, servant de cuve à la fontai-  
ne, trouvés dans les terrains du tchiflik Lebera. Hau-  
teur: 0<sup>m</sup> 56; dimensions des grands côtés: A, 2<sup>m</sup> 32;

B, 2<sup>m</sup> 30. Longueur des petits côtés: 0<sup>m</sup> 91; épaisseur  
des parois: 0<sup>m</sup> 12. Le sarcophage B est anépigraphe

et sans décor. Sur le sarcophage A, au centre, un  
cartouche de forme spéciale, accoté de deux guirlan-

AKAΔΗΜΙΑ

des latérales, de chaque côté une guirlande laté-  
rales, de chaque côté une guirlande filate et sans

détail, apposée au coin de la cuve sur une tête de  
bélier, sur les faces latérales, même guirlande, surmon-

tée d'une rosace circulaire, travail médiocre. La pre-  
mière ligne de l'inscription commence à droite et continue

à gauche du cartouche central; le reste est sur le cartouche  
même. Lettres très usées; haut, 0<sup>m</sup> 05 pour la 1<sup>ère</sup> ligne

(1) Haut, 0<sup>m</sup> 47.

Κοίρα.

7

et la dernière; Om 35 pour les autres. Ligatures.

ΑΙΛΙΟΣ ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΗΣ ΕΠΕΓΡΑΨΑΤΗΝ ΣΟΡΟΝΕΑΥΤΣ  
 ΚΑΙ ΤΗΣΥΜΒΙΟΜΟΥ ΟΗΣΙΜΗΚΑΤΕ  
 ΑΙΤΤΕΜΟΙΗΘΡΕΨΑΣΑΜΟΥΑΙΛΙΑΣΩΣΙ  
 ΜΗΜΗΜΗΣΧΑΡΙΝΕΠΕΔΩΚΑΑΥΤΗ  
 ΤΗΝΥΠΕΡΑΥΤΗΣΤΕΙΜΗΝΚΑΡΗΝ  
 ΜΑΡΜΑΡΙΝΗΝ ΣΟΡΟΝ'ΕΙΔΕΤΙΣΤΟΛ  
 ΗΣΗΤΕΡΟΣΑΝΚΞΑΙΤΗΝΣΟ  
 ΡΟΝΑΥΤΗΝ ΔΩΣΕΙΕΙΣΤΟΝ  
 ΦΙΣΣΚΟΝ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



5

ΚΑΙ ΤΗΣΥΜΒΙΟΜΟΥ ΟΗΣΙΜΗΚΑΤΕ  
 ΑΙΤΤΕΜΟΙΗΘΡΕΨΑΣΑΜΟΥΑΙΛΙΑΣΩΣΙ  
 ΜΗΜΗΜΗΣΧΑΡΙΝΕΠΕΔΩΚΑΑΥΤΗ  
 ΤΗΝΥΠΕΡΑΥΤΗΣΤΕΙΜΗΝΚΑΡΗΝ  
 ΜΑΡΜΑΡΙΝΗΝ ΣΟΡΟΝ'ΕΙΔΕΤΙΣΤΟΛ  
 ΗΣΗΤΕΡΟΣΑΝΚΞΑΙΤΗΝΣΟ  
 ΡΟΝΑΥΤΗΝ ΔΩΣΕΙΕΙΣΤΟΝ  
 ΦΙΣΣΚΟΝ

passage (1).  
 M903M ZOPNMEAYT

Les épitaphes de ce type ne sont pas moins nombreuses en Chersonèse de Thrace que dans toute la Thrace et le Nord-Ouest de l'Asie-Mineure, au II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle de notre ère (2). A Kilikie même, A. Hauvette en avait déjà

(1) Le propriétaire du téchiflik nous a dit avoir eu en sa possession un bas-relief représentant un enfant, près d'un cavalier vêtu et d'un ~~monture~~ flottant, et portant au dessus de sa tête une étoile. Peut-être faut-il reconnaître là un ex-voto aux Dioscures ou au Héros cavalier.

On nous a signalé aussi, sous la forme d'un fait incertain, une

AKAΔHMIA AOHNON



Αἴγιος Τυραννοειδής

Αἴγιος Ζηνυποῦ(?)

(2) CIQ, 2015, et 2016; add. BCH, IV (1880), p. 178, 177; VIII (1884), p. 246. Les Mélanges Dumont-Homolle en donnent une liste considérable pour la Thrace; cf. p. 515, note 1, B; (index). Il faut ajouter les épitaphes publiées dans le recueil peu connu de La Spaurin ἐπιγραφαί; Athènes, 1897, p. 117; p. 291-313. Nous en ferons connaître prochainement quelques autres, qui sont conservées à Solonique. Plusieurs points relatifs aux épitaphes de ce type sont discutés par B. Keil, Über Kleinasiatische Grabinschriften, dans Hermes, 1908, p. 522 et suiv. et dans la dans la dissertation de H. Hemler, Die griech. Grabinschriften Kleinasiens (Halle, 1910).

trouvé une (1). On y constate, comme dans la nôtre, l'absence totale de l'ota adscrit au datif singulier. L'inscription de la fontaine Christophorides paraît, pour certains détails orthographiques, plus négligée encore. On remarquera, ligne 1, que le lapicide a écrit *εων* pour *εωνων* [1]. A la dernière ligne, le redoublement du  $\Sigma$  dans *γιουσις* est une particularité grammaticale plutôt qu'une négligence. *Fiscus* est un des termes latins les plus fréquemment adoptés dans l'Orient grec (2). Il est toujours transcrit *γιουσις*. Cependant, d'une façon générale, la gemination de la consonne devant une autre consonne est un fait reconnu de la langue hellénistique (3).

AKAΔHMIA

ΑΘΗΝΩΝ

(1) BCH IV (1880), p. 514; Thumb, *Handb. der gr. Dialekte*, Meib. 1889.

(2) Cf. Beckinger, *Die orthographische lateinischen Wörter in griech. Inschriften* (Munich, 1892) et J. Magie, *De Romanorum juris publici vocabulis in graecum conversis*, Leipzig, 1903, p. 73.

(3) Cf. A. Thumb, *Die griech. Sprache im Zeitalter des Hellenismus*, 1901, p. 20, et *Handb. der gr. Dialekte*, 1909, p. 260, par. 15; Ed. Maeser, *Grammatik d. griech. Papfiri*, 1906, p. 216.

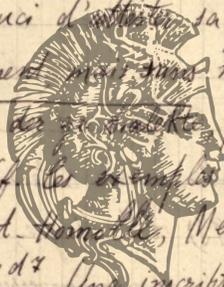
On comparera le redoublement du  $\tau$  après un  $\nu$ , dans une inscription archaïque d'Éphèse; cf. Hogarth, *The archaic Antimista*, 1908, p. 120.

Peut-être, sur l'Hellespont, doit-on le considérer comme une survivance du dialecte éolien, où ce redoublement du sigma est ordinaire (1).

La substitution de  $\epsilon$  à  $\iota$  dans  $\epsilon\upsilon\pi\iota$  est également un phénomène de la langue hellénistique, qui coïncide avec le développement de l'iotacisme (2). Ces indices s'accordent avec la complication des caractères épigraphiques, les noms d'Ælius et d'Ælia, pour faire placer l'inscription vers la fin de l'époque antonine.

Le libellé même de l'inscription est curieux; Ælius Apollonides, qui a souci d'attester sa filiation, y rappelle assez pompeusement, mais sans nécessité précise, les hon-

AKAΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



(1) A. Thumb, *Handb. der griech. Archäol.*, p. 251, 254, 259. Jacobson, *Thesaur.*, 1910, p. 69. Cf. les exemples de redoublement du  $\sigma$  relevés par Dumont-Homolle, *Mé.*, note de la page 492, et 61<sup>34</sup>; 111<sup>c</sup>; 117<sup>d</sup>. Une inscription de Thasos, inédite, donne le nom d'Ἐρασιπυδίας. Sur une stèle de Pagasai, on trouve Ἄπιοσυγνῆς; cf. Arvanitopoulos, *Οἰκιστὴν Μυσηῶν*, n° 126, p. 364.

(2) Ed. Manser, l.c., p. 89. Pour une liste d'exemples de ce phénomène dans les inscriptions thraces, cf. Dumont-Homolle, *Mé.*, note de la page 492; cf. aussi les suppléments de la *Ἐπιγραφικὴ ἱστορία* (plus haut, p. 289, n. 1). On comparera, plus haut, la forme  $\sigma\gamma\epsilon\tau\alpha\iota$ , p. 282, et n. 1).

neurs qu'il a rendus à sa mère (1); il a édifié le présent sarcophage pour lui et sa femme; les menaces légales qui terminent l'épitaflie ne s'appliquent évidemment qu'à la sépulture sur laquelle elles sont inscrites, et ne concernent point le sarcophage d'Ælia Zosimé (2).

Le montant de l'amende était sans doute inscrit sous la dernière ligne; l'usure produite par les eaux n'en a laissé aucune trace. On ne nous a montré à Maitas qu'une seule inscription venue de Koila. C'est un fragment d'inscription latine, sur pierre calcaire (fig. 1):

Chez Constantinos Kefrakos à Maitas. Haut. 0<sup>m</sup> 25; larg. 0<sup>m</sup> 49; ép. 0<sup>m</sup> 15. La pierre n'est complète qu'en son bord supérieur. Haut. des lettres, 0<sup>m</sup> 05 pour la première ligne, 0<sup>m</sup> 03 pour les autres. Petites apices.



Fig. 1.

[? D]iventiano d[onum dedit?]

Collegium

[L]arum

L'inscription Collegium [L]arum occupe un cartouche zafi-

(1) L'expression *υαλιζωιν πορ* est fort incorrecte; *υαλιζωιν* ne semble pas avoir son sens ordinaire de donner en outre; c'est

(2) L'expression *μὴν οὐκ ἔσται*, est caractéristique.

selant celui du sarcophage Christophoridès ci-dessus publié et du fragment copié à l'église H. Georges par A. Hauvette (1). Cette disposition porte à croire que l'inscription dont nous nous occupons ici provient aussi d'une sépulture. Ce serait alors le nom du mort qu'il faudrait restituer à la première ligne (2). Le sarcophage paraît le don d'un collège funéraire. Aucun collegium Larum n'était connu jusqu'ici en Thrace, et aucun des 7 collèges qu'on y a signalés n'est spécialement funéraire (3).

un simple renforcement d'acier comme l'εξυπαφα de la 1<sup>re</sup> ligne est un renforcement de l'εγγραφη.

(1) BCH, IV (1880) p. 510. Mais nous avons reçu ce fragment en core au place. Cf. aussi le sarcophage conservé dans la cour de l'église σὺν Χριστῶν à Thracia et dont l'inscription a été publiée par Becht; cf., ci-dessus p. 306, n. 1.

(2) Si notre restitution diventiano est acceptable, le défunt ainsi honoré par ses collègues serait un Thrace d'origine. Ce nom n'a pas encore été signalé, à notre connaissance, dans l'onomastique thrace, mais les noms commençant par divi y sont nombreux, noms de peuples comme divorri, de ville comme diveltum, ou d'hommes comme dividas, etc.

(3) Pourtant l'n° 205 du Rec. des insc. relatives aux corporations de Romains, de Waltzing (t. III de l'Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains,

224

La nécropole de Kilia, exploitée surtout, dit-on, depuis 1900, a enrichi les antiquaires des Sardanelles et de Smyrne. Le feu consul des États-Unis aux Sardanelles, Frank Calvert (1), avait acquis beaucoup d'objets provenant de fouilles clandestines. Ces pièces (n° 1899), est une inscription de Gallipoli qui pourrait être funéraire. Les collegia Larum actuellement connus ne sont pas très nombreux; cf. Walzing, l. l., III, 4038, 4792; V, 4440; VI, 871; pour les 7 colleges connus en Thrace, cf. Walzing, n° 204-210.

(1) Mort le 12 août 1908 (cf. biographie dans la Zeitschr. für Ethnol., 1908, II, 111). Un nombre de pièces trou-

AKAΔHMIA

AOHNON

vées ou acquises par Calvert ont été achetées par lui à son départ Van Zennep de Smyrne; d'autres sont restées chez son frère Frederick Calvert, à Constantinople, près d'Hisarlik. Dans aucune de ces deux collections, on ne nous a signalé de pièces venant de Kilia même.

Un catalogue manuscrit de la collection Frank Calvert a été dressé, il y a une dizaine d'années, par F. Thiersch. A ce catalogue se réfèrent les n° que nous donnons.

La collection ne comprend qu'une seule inscription, gravée sur un bas-relief funéraire (n° 404).

Plaque de marbre blanc rectangulaire; haut., 0<sup>m</sup> 75;



lia Caesaris (1) Prima semble être précisément une affranchie impériale.

226

(1) Cf. p. 286, n. 6. Le nom de Mafaios n'est connu que pour celui du satrape de Babylone que combattit Alexandre; mais il peut avoir été d'origine cappadocienne ou traco-phrygienne; on sait par Hérodote que l'existence d'un Mafais, ὁ Λεῖς οὐρα Ἰπρῆς, qui on rapprochera naturellement de Maraca, une des plus vieilles cités de Cappadoce; par Stéphane de Byzance, on connaît une ville de Mafaios en Bithynie. Lucien, Toxaris, 44, appelle Mafaria la fille d'un roi du Bosphore Cimérien. Le fleuve du Caucase porte le nom de Mazi; au nord du Pont celui de Maracacoe, et une péninsule pontonienne, celui de Mafaios. Enfin, la pointe sud de la Carsonase s'appelait Mafosial (Strabon, VII, 51. — *Strabon*, ad Lycopolin, Cass; 534).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



Il est à noter que, Vases: N° 255, petit vase à quatre anses et à couvercle en cloche, façonné à la main; argile brun-rouge, grossière; décor linéaire incisé. N° 257, coupe à relief et à décor végétal. N° 258, id. N° 259, id. Ces trois vases sont de beaux spécimens de terra sigillata.

Terres-cuites: N° 265 à 267: types de Telephoros. N° 268: statuette de personnage viril drapé d'un himation. Le bras droit est enveloppé; à l'arrière du socle, inscription gravée, ΦΛΑ...ΙΜΜΑ. N° 269: jeune fille tenant une ardoise à écrire. N° 270, 273: types de femmes assises.

227

N° 274: statuette de femme enceinte, N° 275-278: guerriers scythes ou grecs; jambes rajustées et mobiles; sur le dos du n° 278: Μαῦρος | Ἄρκυ... | Ἄρ... N° 279: cheval, jambes rajustées et mobiles. N° 280: deux enfants luttant; n° 281: Éros couronné de pampres; n° 282: Éros monté sur un bouc; n° 283: Éros conduisant un bœuf; n° 285: Éros jouant de la cithare; n° 286: Éros s'appuyant sur une petite Nike;

ὀπαρῶν μασῶς étant la forme thraco-phrygienne du mot  
 ἄρῶν grec μαύρος, les Grecs ont appelé Μαύροια la poin-  
 te Μαύροια (Ptolém., II, 2, 2, Mela, II, 2, et Pli-  
 nus 16, 15, 16, 17, 44 et 49) et Μαύροια la  
 90 **ΑΚΑΔΗΜΙΑ** **ΠΟΛΙΣ**  
 qui désigne ce monticule Phrygien, chez Hy-  
 gien, Astr., II, 40); faut-il corriger ce mot  
 en Μαύροια, qui est également le nom d'une des  
 montagnes au voisinage de Smyrne; on le rapproche-  
 rait de Mastija, ville de Paphlagonie.

Les vases et terres cuites venues de Kilia ne sont pas rares dans la partie de la collection Frank Calvert qui est demeurée aux Dardanelles. Ces pièces, achetées en 1900, proviendraient de la nécropole située au Nord-Ouest de la baie de Kilia, depuis le tchiflik Lebera jusque sur les pentes des collines qui cernent l'emplacement de la ville antique et rejoignent le massif du Mal-Tépe (1). Les tombes explorées, très nombreuses, étaient de modèles divers, quelques-unes formées par des pithoi, d'autres aménagées avec des plaques de pierre ou de terre-cuite.

Les sarcophages de la forme *Christophorides* et du tchiflik Lebera peuvent être classés dans une série des sépultures les plus riches (2).



Nous signalerons ici les pièces inédites les plus importantes que la collection Frank Calvert doit à cette nécropole.

(1) Kiepert, Special-Karte vom westl. Kleisien, I, cote 163.

(2) Cf. aussi les sarcophages signalés par A. Hauvette, BCH, IV (1880), p. 511. Frank Calvert avait tenté quelques recherches sur l'emplacement du Mal-Tépe, où l'on pouvait espérer retrouver l'Acropole de l'ancienne ville. Les sondages ne firent atteindre que le roc.

n° 287: Éros jouant avec une oie. N° 288-289: Aphrodite. N° 290-293: quatre fermiers de Dionysos. N° 294: Silène assoupi par l'ivresse.

229

Objets divers: n<sup>os</sup> 294 à 337: lampes d'argile; n<sup>os</sup> 338 à 345: bronzes (1); n<sup>o</sup> 345: flèche en bois: pyramide à trois faces très allongée, haute de 0<sup>m</sup>.028 à 0<sup>m</sup>.03; n<sup>o</sup> 346: id., douille ronde garnie de trois barbelures comme des plumes; haut., 0<sup>m</sup>.03 à 0<sup>m</sup>.037.

Les pièces I-XVI, ci-après décrites et reproduites, ont été achetées par l'un de nous chez un antiquaire des Sardanelles, qui a nommé Kilis pour lieu de trouvaille (?). Les n<sup>os</sup> permettent de se reporter aux planches III et IV, et à la légende.

Pl. I. N<sup>o</sup> I. Flacon de verre à fond plat, à panse conique, avec un étranglement au départ du col. Haut. de la panse, 0<sup>m</sup>.05; de col., 0<sup>m</sup>.02; diam. de l'embouchure, 0<sup>m</sup>.02, de la panse, 0<sup>m</sup>.045. Verre irisé, de teinte opaline (3).

N<sup>o</sup> II Panse sphérique avec étranglement au départ du col. Haut., 0<sup>m</sup>.07 (col.: 0<sup>m</sup>.03); diam. à l'embouchure, 0<sup>m</sup>.015, à la panse, 0<sup>m</sup>.04.

Verre irisé, teintes vertes et roses.

N<sup>o</sup> III. Panse piriforme, avec léger étranglement au départ du col. Haut., 0<sup>m</sup>.06 (col.: 0<sup>m</sup>.02). Verre bleu transparent à irisation, teintes vertes et roses.

N<sup>o</sup> IV Panse ovale avec étranglement au col. Haut.,

N° 055; diam. à l'embouchure, 0<sup>m</sup>017, à la panse, 0<sup>m</sup>028; verre bleuâtre.

230

N° V. Type analogue, haut., 0<sup>m</sup>06; verre bleuâtre.

N° VI. Enochoë sans pied, rappelant la forme de la Lagina. Anse courbée; autour de la base de l'anse, restes du fil de bronze qui servait à suspendre le vase; haut., haut., 0<sup>m</sup>11; diam. à la base, 0<sup>m</sup>07, à la panse, 0<sup>m</sup>09. Verre blanc mince et léger; belle irisation d'un bleu verdâtre, avec du rose par endroits. Brisure à la panse.

N° VII. Amphore à anses, haut., 0<sup>m</sup>08; diam. à la base, 0<sup>m</sup>07; au goulot, 0<sup>m</sup>05; diam. max. à la panse, 0<sup>m</sup>07. Verre léger, transparent presque blanc à la panse, et qui devient d'un bleu sombre là où il s'épaissit; au goulot et aux anses, filets gravés sur les anses et le pourtour du goulot. Dans les anses sont encore passés deux anneaux de bronze; à l'un d'eux est attachée une chaînette à quadruple torsade (4).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



(1) Les n° 338-339 sont de petites amphores.

(2) Le même marchand était devenu acquéreur de plusieurs pièces de la collection. Fr. Cadvert, provenant de Koila, notamment les n° 280, 345, et, (cf. plus loin), du n° 400, provenant de Lysimacheia.

(3) Cf. Kisa, Das Glas im Altertum, Leipzig, 1908; t.

231

I, p. 135, fig. 68.

(4) La technique des vases d'argile à anses de bronze est connue; cf. Pottier-Reinach, BCH, VII (1883), Appliques de bronze appartenant à des vases de Myrina, p. 440 et suiv., pl. IV et V; cf. aussi Kisa, L. L., t. I<sup>er</sup>, p. 125, fig. 63 (pour les vases de verre).

N° VIII. Bol à bords légèrement inclinés vers l'intérieur. Diam. sup., 0<sup>m</sup>08; diam. max., 0<sup>m</sup>09; haut., 0<sup>m</sup>06. L'épaisseur des parois atteint 0<sup>m</sup>0025. Verre transparent blanc, à irisation rose et opaline.

N° IX (a-b) (fig. 2). C'est un pied à fond aplati. Diam., 0<sup>m</sup>25; prof., 0<sup>m</sup>10. La base est ornée de 21 godrons rayonnant du centre. Verre brun transparent. Belle irisation violette.

AKAΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

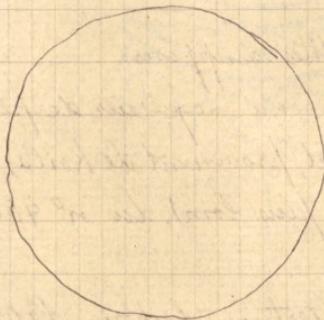


Fig. 2 (IX<sup>a</sup> et IX<sup>b</sup>).

N° X. Amphorisque. Ce verre entre dans la catégorie des verres incrustés de pièces multicolores. On sait que par la technique et la forme, ces balsamiques se révèlent d'origine égyptienne. Répandus partout à l'époque hellénistique, ils restèrent en vogue jusqu'au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (2). Haut., 0<sup>m</sup>06.

N° X I. Petite coupe en bronze. Diam., 0<sup>m</sup> 077; épi, 0<sup>m</sup> 015; haut., 0<sup>m</sup> 35.

N° X II. Anien en terre cuite, un collier à bulla autour du cou, sur une base; figurine creuse, biseé en partie à l'arrière. Haut., 0<sup>m</sup> 09; long. de la base, 0<sup>m</sup> 05.

N° X III. Lampe d'argile; long., 0<sup>m</sup> 155, dont 0<sup>m</sup> 035 pour le bec. Haut., 0<sup>m</sup> 03. Argile jaune-rose. Lion bondissant. C'est, comme on le verra plus loin, l'emblème de Lysimacheia.

N° X IV. Trousse d'oculiste enfermée dans un tube en bronze,  $\alpha$ , long de 0<sup>m</sup> 17; diam., 0<sup>m</sup> 018; b, c, e, instruments en bronze; d, baguette de verre (2).

AKAΔHMIA



ΑΘΗΝΩΝ

(1) Cf. Kisa, l. l., t. I, p. 42, 43 (cette tête de statue).  
 (2) Cf. Kisa, l. l., t. I, p. 191; II, p. 407; cf. particulièrement p. 11, fig. 5 (amphorisque égyptienne de la 18<sup>e</sup> dynastie). Autres exemples dans N. de Ridder, La Collection de Clercq, t. VI (1909): Les terres cuites et les verres.

(3) Cf. Pottier-Reinach, La nécrop. de Myrina, p. 212-213 et Dict. Ant. Jaglio-Pottier, s. v. Oculistae, à propos de l'usage de ces bâtonnets.

N° X V. Alabastron corinthien. Haut., 0<sup>m</sup> 062; baguettes, zone de sphinx; chasse au lièvre; figures incisées (1).

N° X VI. Tête de Bès, en stéatite verte, d'un beau

233

poli qui fait penser à de la faïence. Long. max., 0<sup>m</sup>065; haut., 0<sup>m</sup>08; larg. max., 0<sup>m</sup>03. Par derrière, six rangées de dessins incisés en forme de boucles, figurant la chevelure; à l'avant, même stylisation pour représenter la barbe; la cavité des yeux était sans doute originellement occupée par deux pierres précieuses. Un trou, profond de 0<sup>m</sup>07, évidé par dessous le milieu de la pièce; il indique qu'elle était sans doute emmanchée. La stylisation des traits (sourcils, fils des paupières et des joues) se retrouve fréquemment sur les terres-cuites hellénistiques.

AKAΔHMIA  ΔOHNAN

A part les n<sup>os</sup> XVI et XVII, à part aussi les richesses et le plus grand nombre des figurines qui appartiennent à la collection Fr. Calvert, toutes ces pièces représentent bien le mobilier d'une nécropole gréco-romaine. La terre sigillata, de bonne qualité, ne peut appartenir qu'aux deux premiers siècles après J.-C. Très peu d'objets, provenant des tombes attesteront l'ancienneté de Koila. Encore sont-ils d'une provenance ou d'une authenticité douteuses. Ainsi une petite idole plate en albâtre de la collection Fr. Calvert (2), des armes primitives (3) un chaton corinthien en or,

(1) Cf. Potliet, Cat. des vases du Louvre, p. 434 et suiv.

(2) N<sup>o</sup> 397; publiée par Virchow, Alt-trojanische Gräber, pl. XII, n<sup>o</sup> 7.

(3) Ibid. n<sup>o</sup> 398, hache; n<sup>o</sup> 399, hache marteau perforée.

Кейра.

23.

assez suspect. (1).

234

Mentionsnons enfin, bien qu'il ne s'agisse plus de Koila, une pièce ayant appartenu à la collection Fr. Calvert (2), et qui pourrait être de quelque importance pour l'histoire de la Chersonèse. C'est un poids en bronze, sans doute jadis doré, de forme presque carrée, sur lequel est représenté en léger relief un lion bondissant (fig. 3). Autour, on lit l'inscription suivante.

ΛΥ

Σ Μ Ι

~~Λουγα...~~

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

(2) A gauche, édifice d'Isodome, avec haute porte à deux battants; de là semble sortir un arbre; devant la porte est un homme étendant le bras gauche vers une femme placée devant lui et vêtue d'une robe à volants; entre eux, plus près de la femme, un pilier planté en terre; dans le champ, au dessus du pilier, une étoile. Si la pièce est authentique, elle doit provenir plutôt d'Hissarlik que de Kilia, ainsi d'ailleurs que les N<sup>os</sup> 397 et 398.

tue d'une robe à volants; entre eux, plus près de la femme, un pilier planté en terre; dans le champ, au dessus du pilier, une étoile. Si la pièce est authentique, elle doit provenir plutôt d'Hissarlik que de Kilia, ainsi d'ailleurs que les N<sup>os</sup> 397 et 398.

## Kotja.

La provenance de ce poids est certaine. Il a été trouvé à Kardis, sur un promontoire dit aujourd'hui Bakla-Burni, qui s'avance au Sud dans le golfe de Xeros, l'ancien Melaskolpos. Cette pointe de Bakla-Burni porte des ruines encore non identifiées; la trouvaille du poids du plomb, décrit ci-dessus, serait un argument pour y placer l'ancienne Dysimacheia, déjà en ruines au temps de Pline, plutôt qu'au village d'Hexamili, au Sud de Kavak, où Kiefert croit retrouver la même ville.

A quatre kilomètres au Nord-Ouest de Kardis, sur la route entre Khodjaderé et Bograli, s'étend un plateau d'où l'on commande la pointe de la Chersonèse et de là l'on aperçoit les deux mers. A peu près à mi-chemin entre les deux villages, au tekké dit de Khodjaderé, nous avons rencontré



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΩΝ

(2) Aujourd'hui en la possession de M. A. J. Reinach.

(3) Cf. La lampe n° XIII.

(4) N° 400. Un poids tout à fait analogue appartient au musée du Louvre: salle des Bronzes, M. N. C, n° 1796, (acquis à Smyrne, en 1894). Cf. Papadopoulos Kérameus, Τα ἀρχ. ἀγγρ. ἀγγυ., 1875, et Cat. descriptif. des poids antiques du Mus. de l'école évangel., dans le Μουσικόν. t. I-II.

236

tré, parmi les ruines modernes, l'emplacement d'un site antique, qui semble avoir passé jusqu'ici inaperçu. Deux fragments d'inscriptions, l'une grecque, l'autre latine, permettent de dater approximativement l'établissement qui s'est élevé dans cette position dominante. D'autre part, les restes d'une église byzantine attestent qu'il a dû exister anciennement, à cet endroit, un lieu de culte païen; à ce sanctuaire appartenaient peut-être quelques chapiteaux en tuf, que nous avons retrouvés maçonnés dans les murs de *misirata* *Kaifria*. Un de ces chapiteaux, que nous avons pu mesurer, présentait sous le tailloir un diamètre de 0<sup>m</sup>25; nous avons noté, au même endroit, le tailloir d'une colonnette en tuf, de 0<sup>m</sup>28 de diamètre à la partie supérieure (1).

AKAΔHMIA AΘHNΩN



Haut. de la pierre, 0<sup>m</sup>37; larg. 0<sup>m</sup>265; l'inscription est gravée au dessous d'une fûlente large de 0<sup>m</sup>065, en faible saillie; haut. des lettres. 0<sup>m</sup>055; interligne, 0<sup>m</sup>025.

IAIOC

A]γιοι . . . . .

PONE

ἔδνα τῆς οὐ]πὸς ἐ[μαρτῶν?

TEKN

τῆς τῶν] τῆς τοῖς . . . . .?

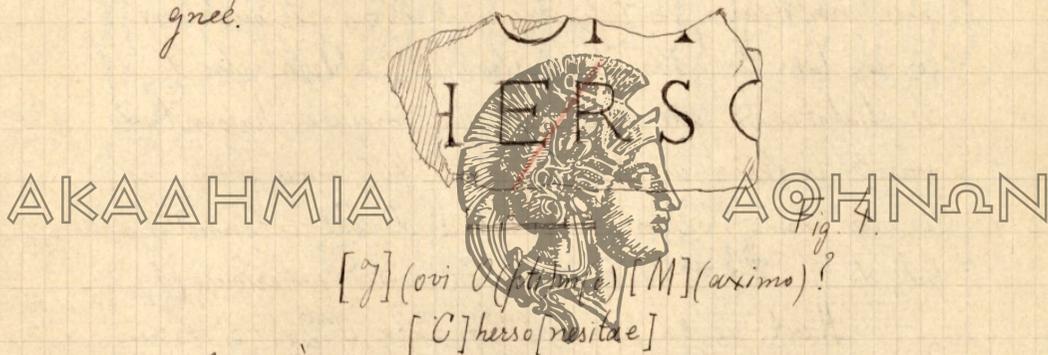
(1) Les pièces d'architecture tardive abondent; nous avons remarqué des jambages de niche ou des parastades de fenêtre en forme de demi-colonnnettes engagées, plu-

237

Un fragment d'inscription grecque était encasté dans le mur d'un petit cimetière turc:

Dans une mesure abandonnée, nous avons découvert un morceau plus intéressant d'inscription monumentale (fig. 4); provenant probablement de la frise d'un édifice ionique.

Long. de la pièce, 0<sup>m</sup> 42; haut., 0<sup>m</sup> 22; bisee à l'arrière; haut. des lettres: 1<sup>re</sup> ligne: 0<sup>m</sup> 105; 2<sup>e</sup>, 0<sup>m</sup> 07; interligne, 0<sup>m</sup> 045; gravure extrêmement soignée.



La 1<sup>re</sup> ligne, ayant les lettres les plus grandes, devait vraisemblablement contenir le nom du dieu auquel la dédicace est faite (1). A la 2<sup>e</sup> ligne seraient mentionnés les auteurs de la dédicace.

—  
 si ces fragments d'une frise d'oves, haute de 0<sup>m</sup> 16. D'époque byzantine sont maints chapiteaux finement travaillés des plaques décorées de rosaces et de torsades. Une fouille à cet endroit permettrait peut-être de reconnaître la primitive de ces morceaux.

(1) Notre restitution est fondée sur la forme des

Si les villes de la Chersonèse élevèrent ainsi un temple en commun, il y a lieu de croire qu'elles formaient entre elles une sorte de confédération. Il devrait en être déjà ainsi au temps où les Athéniens, 353 et en 343, envahirent des cités en Chersonèse, puisque les textes et les inscriptions qui se réfèrent à ces événements opposent aux Χερσονήσιον les Αθηναίους établis dans la Chersonèse (1). Peut-on croire qu'il en fut de même quand la Chersonèse passa aux mains des Romains? Il faut ici rappeler quelques faits.

Une lettre et sur l'exemple d'une inscription trouvée en Bulgarie:  $\Gamma\omicron\upsilon\iota\ \omicron\upsilon\phi\iota\eta\eta\omicron\iota$  *cf. Arch. ep. Mittl.,*

1891, p. 154.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΑΙΩΝ

*cf. P. Foucart, Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace, extrait des Mémoires de l'Acad. des Inscr., 1909, p. 30-35. Nous n'avons pas vu la dissertation de Schultz, Le Chersoneso Thracica, Berlin, 1853.*

inscription de Testos (1) atteste qu'en 209 Ptolémée IV était encore maître de la Chersonèse, probablement cédée à Ptolémée III après ses victoires sur Seleukos II (vers 243) (2). Tite-Live a raconté, d'après Polybe, comment, dans l'été de l'an 200 (3), Philippe s'empara une à une des possessions ptolémaïques en Chersonèse de Thrace. Après la défaite du roi à Kynosképhales, en 196, Antiochos le Grand y rétablissait l'autorité des Séleucides. Après la défaite du roi à Xerxoképhales, en 188, d'Antiochos à Magnésie, Éumène III à son tour, dans le traité de 188, se faisait céder la Chersonèse avec Lysimacheia, la partie de la région et tout le territoire qui avait été sous Antiochos (4) et nom

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

(1) Sittenberger, Orient, p. 115.

(2) Polybe, V, 34, 7-8, ed. Sculler-Wobst. Pouché-Leclercq, Hist. des Lagides, I, p. 263.

(3) Liv., XXXI, 16, 5. Dans la Chersonèse, Philippe recut la soumission volontaire d'Élais et d'Alopekonnesos; Kallipolis et Moudasta se livrent pareillement, ainsi que quelques places moins fortes; la conquête s'achève par la prise d'Abidos.

(4) Pol. XXI, 48, 9. Χερσίνουορ ἡ Δουμάχουα, ἡ τῆς ὀροπόρια τῶν τῶν ἐπαρῶν ἡ χερσῶν ἢ Ἀντιόχοιο σῶν γερ. Liv. XXXVIII, 39: Chersonesum in Europa et Lysimachiam,

officiel de cette nouvelle province du royaume de Pergame fut « οὐκ ἔστιν ἔργον ἡμῶν » (1). Le titre de son gouverneur est celui de « ἡγεμῶν τῶν ἐν τῷ ἑσπέρῳ ἡμῶν » (2).  
 castella, vicos, agros, quibus, finibus tenebant Antiochus. Antiochos III avait évacué la Chersonèse en 190; cf. Liv. XXXVII, 31 et 33; Appien, Sfr. 21, 24 et 29.

(1) En 183, on voit des troupes pergaméniennes passer « ἐς τοὺς νότιους Ἰ. ἡμῶν », Sittlenberger, Orient. gr., n° 330.

(2) C'est le titre que porte le stratège à qui Ménas de Testo demande l'envoi de troupes pour défendre la ville, lors des incursions de Ditymbros, roi des Ramiens et des Baryses (vers 153-149), Sittlenberger, Orient. gr., n° 339, l. 13. Le stratège, qui s'appelait Straton, était peut-être le successeur du Corragus Eumenis praefectus, qui, de concert avec le roi de la Thrace Atlesbis, sans doute chef des Sapéens, envahit, en 172/1, le royaume de Kotys, l'allié de Persée (Liv. XLII, 67). Cette stratégie de la Chersonèse ne devait pas dépasser Maronee et Ainos, à l'Ouest, Disanthé et Périnthos, à l'Est. Au delà de Périnthos, l'Acrois organia, dont on a vu que Bizye était la capitale, s'avancait jusqu'à Apollonia (Ptolémée, III, 12; Eph. ep.,

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



241

Euménès II paraît avoir fait reconstruire Panion<sup>(1)</sup>, et relever le Makron Teichos, mur de 40 stades, qui traversait l'isthme à la hauteur de Lysimacheia et protégeait la Chersonèse contre les incursions des Thraces<sup>(2)</sup>.

La domination s'étendait au moins jusqu'à Bisamthe (Rhodote)<sup>(3)</sup>, dont les belles carrières de marbre 1875, II, p. 252; Arch. Epigr. Mitth., X (1886), n° 4, p. 240); I G. B. R., fasc. I, n° 677; n° 801: ἀπαρχὴς Ἀορῆς ἐν οὐρὶ Τησπιδόρ. Peut-être l'influence des rois de Pergame s'est elle aussi étendue sur cette stratégie, bien que Térès, qui semble avoir été le beau-frère de Persée; L'Εὐμανία, que Strabon (II, 44) cite sur le Pont, près du Danube, pourrait en être l'origine. Cette stratégie forme le noyau de la stratégie qui resta un royaume indépendant jusqu'en 46 apr. J. C.

(1) A en croire la dédicace où il est célébré comme le *ωριστὸς ἐν οὐρανῷ*, cf. Seure, BCH, 1900, p. 165; Dittenberger, Orient. gr., n° 301.

(2) Cf. Strabon, VII, fragments 51 et 55; Plin., IV, 43 et 48; Ptolémée, III, 11, avec la note de C. Müller, p. 476.

(3) Voir les trois dédicaces qui sont été trouvées en l'honneur d'Euménès II, d'Attalos II, et de leur épouse Stratoniké; Dittenberger, Orient. gr., n° 302-304. Pour la date (142), cf. Ferguson, Clas. Philol., 1906, p. 233.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



bre (1) étaient peut-être comprises dans les possessions personnelles que les rois de Pergame paraissent s'être taillées dans leur province thrace, et desquelles les empereurs héritèrent (2). Une certaine autonomie semble avoir été laissée cependant aux villes. Ainsi, Testos conservait le droit de frapper monnaie; elle avait ses assemblées du conseil et du peuple (3).

(1) Cf. Dumont, Archives des missions, 1876, Inscr. de la Thrace, p. 64. Pour les carrières, Strabon, VII, p. 55.

(2) Sur les Agri Attolici, cf. Cicéron, De lege agraria, I, 11, 50, et plus haut, p. 284, note 2.

(3) Cf. le décret bien connu en l'honneur de Ménas de Testos, Sittlerberger, *op. cit.*, n° 339, avec le commentaire de H. von Stransky dans *Norantonia*, (1908),

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ



p. 1 à 13. Contrairement à ce qu'on a pu penser, nous ne croyons pas que les Χερσονοίται, nommés par Polybe (XXVI, 6) parmi les peuples autonomes qui ont participé au traité entre Éumènes II de Pergame et Pharnakès du Pont, en 179, soient les habitants de la Chersonèse de Thrace; ce seraient ceux de la Chersonèse taurique, voisine sans doute du Sarmate Gatalos, qui a signé aussi le même traité; cf. A. J. Reinach, *Rev. arch.*, 1909, II, p. 59 et suiv. C'est par confusion avec Abydos qu'il a été dit à cette place que Testos avait été reconnue autonome en 188. On avait montré précédemment, dans

Aussi n'y a-t-il rien d'impossible à ce que, au lendemain de la mort d'Attalos III (133), les villes de la Chersonèse se soient groupées en un noyau.

Le noyau devint-il un conventus? On sait que le terme est pris en deux sens différents: c'est tantôt la circonscription judiciaire ou conventus iudicium, tantôt la colonie formée par les Romains domiciliés, conventus civium Romanorum, ou cives Romani qui consistent.

En faveur de la première hypothèse, on pourrait faire ce

~~le~~ même article, 1908, II, p. 194, par quelle erreur certains auteurs ont pu être amenés à parler quelque fois d'une région noyau noyau, partagée entre

Diocletis et le roi de Pergame (cf. ci-dessus p. 282, n. 5).

Le général romain qui, sur la demande de M. Antiochus de Jasto, vint délivrer la Chersonèse, après l'invasion des Thraces, qui s'y étaient jetés à la mort du dernier roi de Pergame (133), était le préteur M. Cosconius, qui commandait depuis 135 en Macédoine. On peut ajouter que le sarcophage d'un certain Cosconius ingénus, trouvé à Devna, près de Philippopoli (Arch. ep. Mitth., 1886, p. 192) permet de supposer, vu la rareté du nom, que Cosconius fut le premier patronus de ces pays thraces.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ

marquer que les conventus juridici ont très souvent pour chef-lieu un municipium honoré du droit de frapper monnaie. Or c'est, on l'a vu, le cas de Koi-la, et il faut ici rappeler qu'une série de monnaies de la ville montre précisément un temple tetrastyle, à l'intérieur duquel se voit un dieu, tenant de la main gauche une cornucopia, dans la droite, semble-t-il, une statue de Tyche<sup>(1)</sup> serait-ce le temple fédéral situé autrefois à l'emplacement des ruines de Khodjädéré, à une heure au dessus de Kilia, sur un plateau élevé d'où l'on domine toute la Chersonèse?

(1) British Mus. Cat. Coins, p. 192. Les attributions indiquées ci-dessus peuvent être à réviser, plutôt le génus de

la cité. On trouve aussi ailleurs la cornucopia, ou isolée, ou associée à une proue de galère. D'autres monnaies portent au revers la statue de Silène ou de Marsyas. C'était, on le sait, l'emblème ordinaire des colonies romaines. Le fait porte à croire que Koi-la fut un municipium, soit de la 1<sup>re</sup> catégorie, celle dans laquelle tous les citoyens jouissaient de la civitas romana, soit de la 2<sup>e</sup>, celle où la civitas était conférée à tous les décurions: cf. Toutain, Municipium, dans Saglio-Pottier. Dict. Antiq., s. v.



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΝ



Mais ils permettent de la poser, et, en tous cas, d'  
à Apri, à la rencontre des routes venant d'Amos, de Cher- 246  
sonèse, et de Perinthis, la colonia Claudia Aprensis, qui  
devint avec Perinthis la plus grande ville de la ré-  
gion (cf. Hirschfeld, dans Pauly-Wissowa, s. v. Apri). Mais  
Vespasien aurait modifié cet état de choses, c'est du moins  
ce qu'il semble, si l'on rapproche ici quelques témoigna-  
ges: d'un côté, Eustathe (ad Dionys., 270 et 323) nous  
apprend que Vespasien détacha la Thrace de l'Europe  
pour la rattacher à l'Asie; d'autre part, Malalas  
(X, p. 262<sup>o</sup>) montre le même empereur transformant  
Perinthis en métropole sous le nom d'Herakleia; en-

fin, une inscription donne, ~~probablement~~ sous Vespasien,  
l'unique exemple d'un procurator provinciae Helles-

ponti (CIL, VI, 875; cf. Savignac, Prosopogr., II, 378).

On peut en conclure que ces textes méritent plus de  
crédit qu'on ne leur en a accordé (cf. Marquardt,  
I, 199). Il suffit d'admettre qu'il ne s'agit pas de  
la Thrace entière, mais de la Thrace hellespontique. Ves-  
pasien avait pu expérimenter, lors de son avènement, l'  
utilité qu'il y aurait à réunir les deux rives de l'Hel-  
lespont sous un même gouvernement. N'est-il pas vrai-  
semblable d'admettre qu'il créa une province Helles-  
ponti, avec Perinthis-Herakleia pour métropole et résiden-  
ce du procurator? La Chersonèse de Thrace fut, semble-t-

247

entrevu quels progrès avait fait la romanisation en Chersonèse, à l'époque où les Chersonésites unissaient pour élever un temple, probablement au dieu suprême de Rome, Jupiter Optimus Maximus.

Elle, incorporée à cette nouvelle province, qui ne survécut pas sans doute à Domitien. La Chersonèse ne reçut peut-être un procurator spécial que sous Trajan, quand la Thrace devint province prétoirienne au lieu de procuratorienne. C'est sous Trajan que se place l'inique regionis Chersonesitorum procurator Augusti qui soit connue (CIL, III, 726). Marquardt ne compte que deux de ces procurateurs de la Thrace, dont certainement celui de la Chersonèse, un sous Néron (CIL, III, 723; Kalinka Antike von Rom. 17) Bulgarien, 1906, p. 19, un autre sous Domitien (Borghesi, 1872; Sumont, Inscript., n° 72°).

XX inscriptions XX

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ